Une grande troupe ovine et des vaches allaitantes, sur 200 ha avec un salarié

Un éleveur et un salarié (2,0 UMO) sur une exploitation de 200 ha

880 brebis de race herbagère avec une seule période de lutte à l'automne

40 vaches produisant majoritairement des broutards

190 ha d'herbe
10 ha de culture

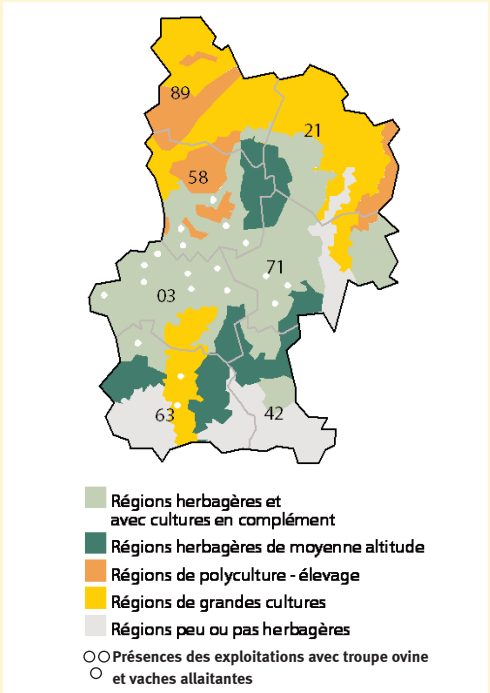

- **L'emploi d'un salarié, rendu nécessaire par la taille de l'exploitation, améliore les conditions de travail de l'éleveur mais lui demande souplesse et organisation**

- **La conduite à l'herbe des animaux est économe en charges opérationnelles**

- **Ce système joue sur la complémentarité des deux espèces**

La mixité bovins–ovins est très fréquente dans le bassin allaitant au nord du Massif Central et le plus souvent l'atelier ovin est complémentaire (moins de 3 brebis par vache) ou associé (de 3 à 8 brebis par vache) à la production bovine. Ce système caractérisé par une très forte dominante ovine est moins présent.

Ces structures de grande dimension, majoritairement exploitées en faire-valoir direct, sont issues de regroupement de domaines, parfois dans le cadre successoral, ou de création de sociétés. Les deux troupeaux historiquement présents sont maintenus en raison du parcellaire et/ou des investissements en bâtiments-équipements réalisés (clôtures, points d'eau…).

Dans d'autres situations, ces systèmes sont issus d'exploitations ovines qui par agrandissements successifs et pour des questions de main-d'œuvre, de droits à prime ou de bâtiments existants, ont créé un troupeau de vaches allaitantes.

Compte tenu de leur dimension, la présence de 2 personnes sur l'exploitation sécurise et facilite les conditions de travail. Généralement et pour des raisons historiques, un salarié à plein temps est employé, mais elles conviennent également aux formes sociétaires. Les vêlages précèdent les agnelages pour faciliter la surveillance et le suivi des mises bas, ce qui génère un pic de travail élevé sur cette période. A l'automne, le travail, plus régulier, est consacré notamment à l'entretien des haies et des clôtures.

L'orientation herbagère, liée à un bon potentiel des terres parfois drainées, détermine le choix des périodes de reproduction et des modes d'engraissement (agneaux, vaches de réformes). Le chargement est modéré. Les surfaces en céréales, volontairement limitées et avec des itinéraires techniques simplifiés, couvrent une partie des besoins en concentrés et en paille et servent de précédent à l'installation des prairies.

Les éleveurs visent prioritairement une productivité par brebis assez élevée conjuguée à une valorisation optimale des produits tout en minimisant les charges. La mixité permet plus de souplesse de conduite et une meilleure adaptation aux aléas climatiques, économiques et sanitaires.

Des pointes de travail lors des mises bas

- **La reproduction est adaptée au rythme biologique des animaux**
- **Les vêlages précèdent les agnelages**
- **En période de mise bas, le travail d'astreinte dépasse 12h/jour pour l'éleveur**

Dans ce système basé sur l'herbe, la production ovine est prioritaire.

La pousse de l'herbe de printemps est destinée à couvrir les besoins des brebis qui agnellent de mi-mars à début mai. Les luttes en saison sexuelle et un flushing sur les repousses d'automne assurent des résultats de reproduction élevés pour les brebis. Les agnelles sont luttées pour mettre bas en avril, aussi compte tenu de leur âge (7 mois), leurs résultats de fertilité sont parfois médiocres.

Le type génétique herbager et bien conformé (Texel, Ile-de-France, Suffolk,...) répond aux attentes des filières. Les agnelles sont luttées par des béliers de plus petit gabarit (type Charmoise,...) afin de faciliter leurs mises bas.

Le troupeau bovin est conduit de façon simple. Les vêlages qui peuvent débuter en décembre, sont centrés de janvier à mars. Les vaches sont réparties en 3 lots, les taureaux sont retirés mi-juillet pour éviter les vêlages tardifs. Généralement, les éleveurs ne pratiquent ni détection de gestation, ni insémination artificielle.

Éléments clés de la reproduction

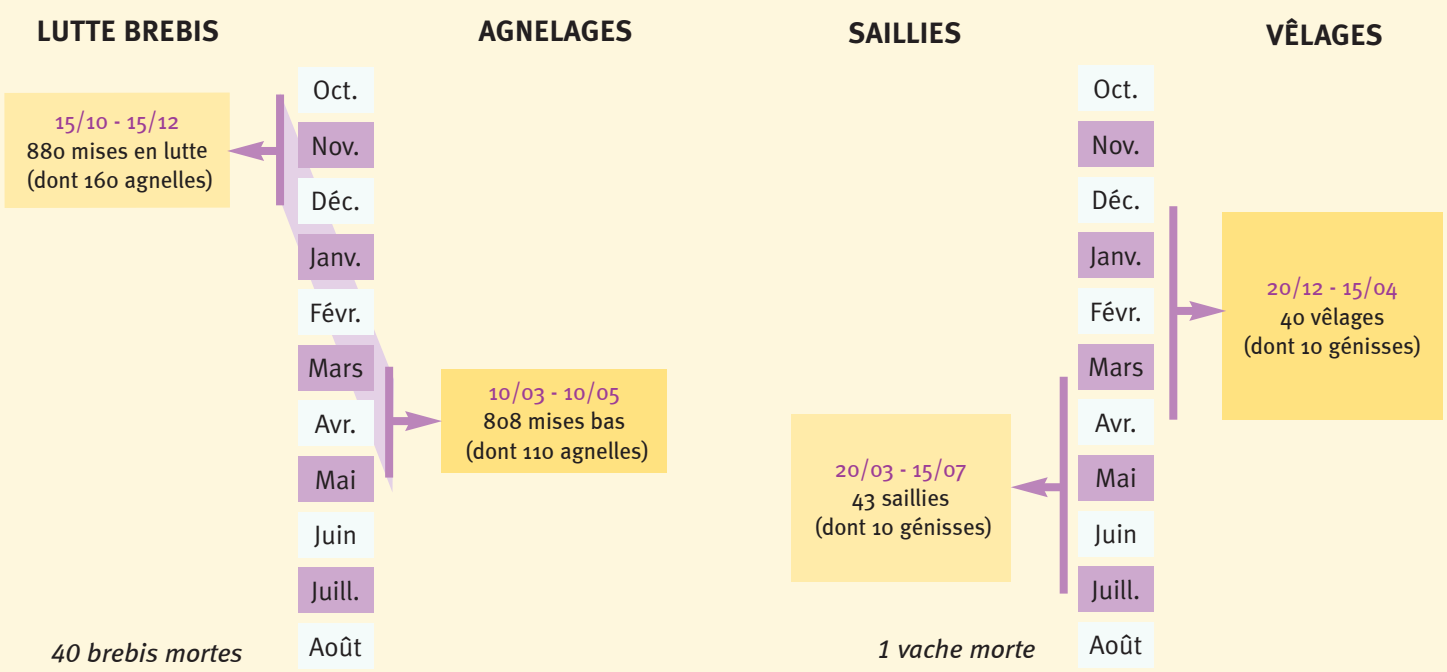

Critères de reproduction ovins

UGB ovines :	139
Effectif moyen présent (EMP) :	840
Taux de mise bas / EMP :	92 %
Taux de prolificité :	151 %
Taux de mortalité agneaux :	12 %
Taux de productivité numérique / EMP :	128 %
Taux de productivité / femelle mise à la lutte:	122 %
Taux de renouvellement / EMP :	18 %
Taux de mortalité adulte / EMP :	5 %

Critères de reproduction bovins

UGB bovines :	59
Vêlages :	40
Taux de gestation :	93 %
Taux de mortalité veaux :	7 %
Proportion 1er vêlage :	25 %
Intervalle vêlage-vêlage :	375 j

Des productions de viande calquées sur la pousse de l'herbe

- **La croissance à l'herbe des animaux est privilégiée**
- **La récolte et donc aussi la reprise/distribution des fourrages sont limitées**
- **Pour simplifier le travail toutes les parcelles sont clôturées et pourvues d'un point d'eau**

A partir de début décembre, du foin est distribué aux brebis qui adaptent leur consommation aux disponibilités en herbe. Un mois avant les agnelages, elles sont parquées sur des parcelles proches des bâtiments. Pour l'agnelage, elles séjournent environ trois semaines en bergerie et reçoivent en plus du foin, 700 g puis 1 kg d'un mélange fermier. Elles sont ensuite remises à l'herbe sans complémentation. Les brebis qui agnellent tard ainsi que les agnelles, mettent bas dehors et ne reçoivent aucun apport de concentrés.
Les agneaux sont complémentés à l'herbe dès leur naissance, aussi les ventes des plus précoces débutent en juillet, au moment du sevrage. Elles s'étalent ensuite jusqu'en novembre. Ceux à plus faible croissance ou nés tardivement sont sevrés plus tard puis rentrés et finis en bergerie par lot plus ou moins important.

Les vaches sont rentrées fin novembre et avant vêlage reçoivent le foin de moins bonne qualité. Après vêlage, un foin de meilleure qualité, 10 kg d'enrubannage et 1 puis 2 kg de mélange fermier sont distribués.
Les stocks de fourrages disponibles et la conjoncture commerciale influencent en partie la période de vente et la finition des bovins. Le plus souvent, la moitié des broutards (les premiers nés) est complémentée à partir de mi-juin pour atteindre les 420 kg à la vente fin octobre. Les plus jeunes avec une croissance plus lente sont vendus en broutards repoussés au début de l'année suivante. Les broutardes sont complémentées, sevrées pendant la première quinzaine d'octobre et commercialisées un mois après. Les génisses laitonnes sont laissées au pré et rentrées début décembre, celles de 18 mois sont complémentées dehors avec du foin, de l'enrubannage et du concentré.
De même, selon les disponibilités en pâture ou les opportunités de vente, les réformes ou les vaches vides sont, soit vendues en l'état à la sortie de l'hiver, soit pour partie engraissées à l'herbe.

Éléments clés de la production de viande et alimentation

Productivité numérique /emp : 128 %

Poids moyen
des agneaux : 19 kgc
des réformes : 70 kgv

Production brute de viande vive : 45 900 kgv
/emp : 55 kgv
/ugb O : 331 kgv

Concentré consommé : 92,5 t
céréales : 200 q
complément azoté : 33 t
aliment agneau : 68 t
sel et CMV : 330 kg
lait en poudre : 850 kg
/emp : 110 kg
/ugb O : 666 kg

Production brute de viande vive : 63,4 t
Concentré consommé : 124,7 t

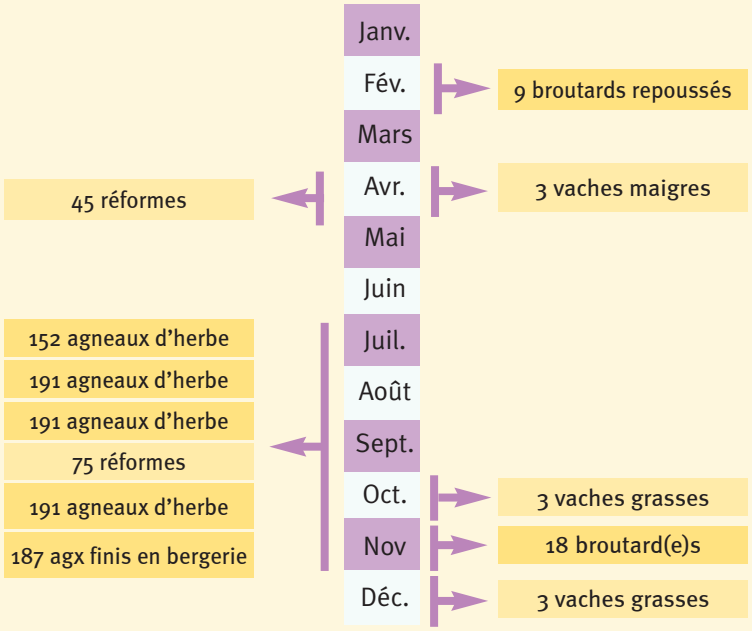

Poids moyen
Broutards : 420 kgv
Broutardes : 320 kgv
Brds repoussés : 440 kgv
Vaches maigres : 700 kgv
Vaches grasses : 415 kgc

Production brute de viande vive : 17 500 kgv
/vêlage : 437 kgv
/ugb B : 296 kgv

Concentré consommé : 32,2 t
céréales : 180 q
complément azoté : 7 t
aliment broutard : 6,5 t
sel et CMV : 700 kg
/vêlage : 205 kg
/ugb B : 546 kg

Alimentation distribuée

kg par tête	Foin Enrubannage (kg MS)	Concentré* (kg brut)
Femelles ovines reproductrices	100	15 à 20
Agneaux	10	60 à 65
Vaches allaitantes	1 600	150
Génisses 18-24 mois	1 000	130
Génisses 10-15 mois	800	300

** y compris minéraux et complémentaire azoté*

Besoins totaux en fourrages (MS)

- 160 t (MS) foin + 23 t (MS) enrubannage
- 115 kg/EMP
- 1,5 t/UGBb

La mixité valorise au mieux la production fourragère

- **Le savoir-faire de l'éleveur permet d'ajuster au mieux les besoins des animaux aux disponibilités en herbe**
- **Les stocks de fourrages récoltés couvrent les besoins des animaux, les transitions alimentaires et assurent une marge de sécurité**
- **La complémentation au pré, les dates d'entrée, de sortie et le nombre d'animaux (agneaux, broutards, réformes) en bâtiments sont les principaux leviers de régulation**

Le principal atout de ces exploitations réside dans la complémentarité des deux troupeaux. Avec une lactation des brebis à l'herbe et un pâturage hivernal, les stocks fourragers sont destinés principalement aux bovins. Ils sont réalisés précocement (enrubannage et foin) et complétés par une seconde coupe derrière enrubannage. Au printemps, les surfaces destinées à la pâture sont donc maximisées car à cette période les brebis allaitantes ont de forts besoins et tous les bovins sont à l'herbe. Malgré un chargement annuel moyen de 1 UGB/ha, cette période est tendue.

Les repousses d'été moyennant un apport de 30 à 50 unités d'azote/ha, sont disponibles au sevrage pour l'engraissement des agneaux. La pousse d'automne est ainsi préservée pour le flushing des brebis.

L'hiver, l'ensemble des surfaces est pâturé par les brebis, avec un faible chargement pour ne pas dégrader les sols. Ainsi, l'entretien des prairies se limite au broyage des chardons.

En cas d'aléas climatiques, le chargement au printemps peut être réduit par la vente en maigre de plus de vaches de réforme. A l'inverse, dans un contexte plus favorable, une partie des réformes peut être engraissée à l'herbe.

Éléments clés de la conduite des surfaces fourragères

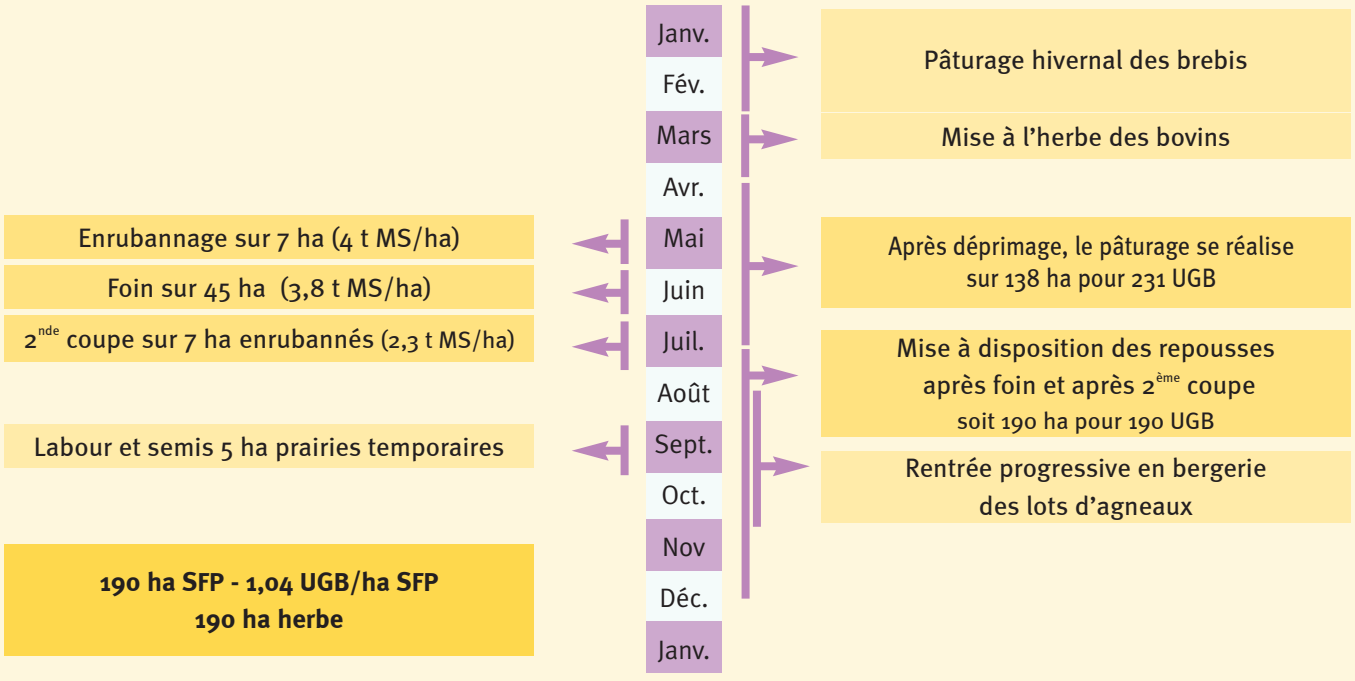

Pâturage

- pâturage printemps : 60 ares/UGB
- pâturage été : 62 ares/UGB
- pâturage automne : 100 ares/UGB

Surface récoltée et stocks

- herbe 1ère coupe : 26 ares/UGB moyenne
  30 ares/UGB présente l'hiver
- total fourrages récoltés : 28 t de MS d'enrubannage + 187 t de foin dont 16 t de 2ème coupe
  soit 215 t (dont 32 t de sécurité)

Fertilisation de la surface en herbe (en unités/ha)

		Minérale			Fumier
	ha	N	P_2O_5	K_2O	
Herbe	190	10	6	9	
Enrubannage	7	50	0	0	6 t/ha
Foin	45	34	25	37	10 t/ha sur 22 ha
Pâture	138	0	0	0	

Des itinéraires techniques simples pour les céréales

• Dans ce système herbager, la part de cultures reste faible même si une forte proportion de terres est drainée

• Des dérobées (colza) sont semées en cas de sécheresse

Les céréales, la plupart du temps du triticale, sont auto-consommées et permettent en outre le renouvellement des prairies temporaires. Avec une surface réduite, les pratiques culturales sont simplifiées (utilisation de semences fermières).

Elles sont implantées en automne, à deux années de culture succèdent cinq années (voire plus) de prairies temporaires.

L'engrais de fond est apporté en automne et l'apport d'azote limité à un seul passage. Les produits phytosanitaires sont rarement utilisés et lorsqu'un traitement s'avère nécessaire il est sous-traité.

Les parcelles emblavées sont choisies en fonction de la dégradation des prairies, ou bien de la configuration du parcellaire (parcelles éloignées du siège de l'exploitation). Ces parcelles comme l'ensemble des surfaces, reçoivent en moyenne 1.2 tonne d'amendement calcaire tous les 4 ans.

Pour couvrir les besoins en litière (60 t pour les bovins et 15 t pour les ovins) 36 tonnes de paille doivent être achetées.

Éléments clés de la conduite des cultures

TRITICALE - 10 ha

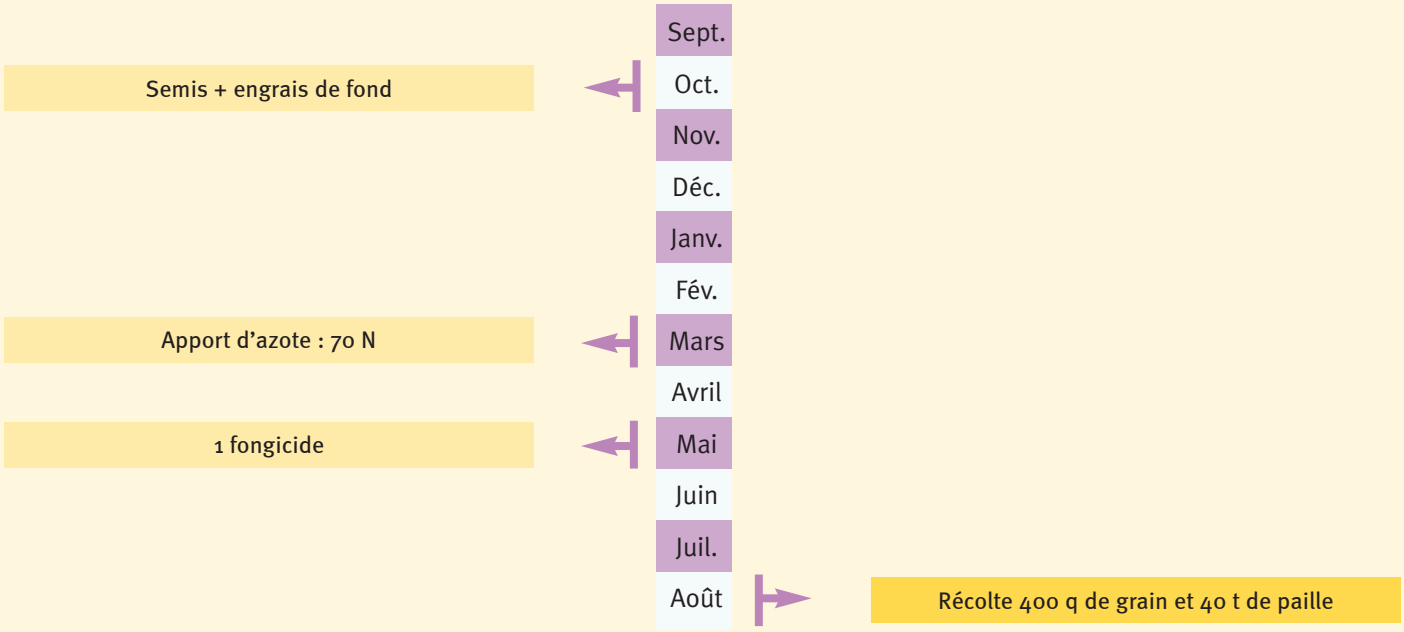

Rotations sur 35 ha

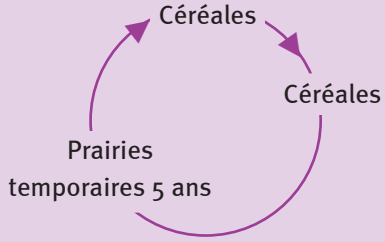

Fertilisation des cultures (en unités/ha)

		Minérale			Fumier
	Rdt/ha	N	P_2O_5	K_2O	
Triticale	40 q	70	40	60	-

Amendement : 1,2 t/ha tous les 4 ans

Un travail très saisonné

Main-d'œuvre : Le salarié travaille 44 heures par semaine, sa rémunération est comprise entre 1 et 1,5 SMIC.

Travail d'astreinte (travaux journaliers sur le troupeau) : 2800 heures/an soit 7,7 h/j - 14 h/ugb. Il est réalisé à 48 % par l'éleveur et à 52% par le salarié.
Comme vêlages et agnelages se succèdent, la période de pointe importante est concentrée de mi-mars à mi-mai. Avec de la main-d'œuvre salariée, l'organisation du travail vise à limiter le temps passé, donc à une simplification de la conduite.
Les investissements en matériel (pailleuse, quad) et en bâtiments ont pour objectif la sécurisation des résultats techniques et l'amélioration des conditions de travail.

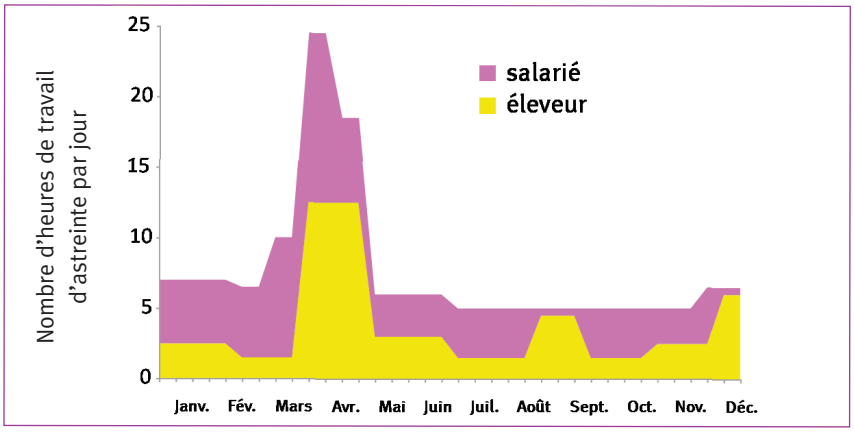

Travail de saison : 250 jours /an, soit 140 j pour le troupeau, 55 j pour la surface fourragère, 14 j pour les céréales et 40 j pour l'entretien du territoire.
Il est réalisé à 40% par l'éleveur, à 50 % par le salarié (intégralement pour l'entretien des clôtures et des haies) et 7% par entreprise.

Temps Disponible Calculé (marge de manœuvre en temps) : 920 heures/an pour l'éleveur.

Investissements en bâtiments et matériel

Bâtiments :

La faible portance des sols ne permet pas d'hiverner les bovins dehors, ces exploitations sont donc équipées d'une stabulation pour les vaches et les laitonnes. Les broutards sont logés dans de vieux bâtiments et les génisses de 18 mois hivernent à l'extérieur.
La bergerie est rarement une priorité pour les éleveurs car les brebis qui agnellent au début du printemps peuvent alors utiliser la place libérée dans le bâtiment de stockage, voire dans la stabulation, après la mise à l'herbe des bovins.

Matériel :

Le parc matériel comprend notamment :

Foin 45 ha
- Faucheuse
- Faneur et andaineur
- Round balleur

Semis
- Charrue 3 socs
- Semoir combiné 3 m
- Divers matériels de préparation du sol

Fertilisation
- Epandeur à fumier 8t
- Epandeur à engrais

Traction
- 3 tracteurs (110, 90 et 70 CV)

Travaux réalisés par entreprise
- Enrubannage
- Moisson et traitements phytosanitaires
- Tonte

Entretien parcellaire (en copropriété ou Cuma)
- Gyrobroyeur
- Rigoleuse
- Broyeur de haies

Document réalisé avec le soutien financier de : FranceAgriMer

Point de vue

Une grande troupe ovine et des vaches allaitantes, sur 200 ha avec un salarié

Ce système mixte est porteur de renouveau pour les zones allaitantes marquées par la diminution de moitié du cheptel de brebis en 20 ans.

Atouts

C'est un système :
- économe, car basé sur la valorisation de l'herbe, peu chargé et donc peu utilisateur d'intrants
- simple avec un rythme de reproduction naturel des animaux
- robuste de par la dimension de la structure et souple puisque face aux différents aléas climatiques ou économiques, l'éleveur adapte l'engraissement de tout ou partie des vaches de réforme et la finition d'un nombre plus ou moins important d'agneaux en bergerie
- performant grâce à la technicité de la main d'œuvre

Limites

Ce système requiert un parcellaire groupé.
La présence de deux troupeaux induit des investissements en clôtures, points d'eau, voire le drainage d'une partie des terres.
L'optimisation de la conduite des lots au pâturage est complexe et demande expérience et maîtrise à l'éleveur.
La concentration des mises bas sur les 4 premiers mois de l'année implique le respect des périodes de reproduction des deux troupeaux (intervalle vêlage-vêlage d'un an).
Ce système est particulièrement sensible à la sécheresse de printemps, lorsque l'herbe doit couvrir les besoins de lactation des deux troupeaux et la constitution des stocks.
Des compétences pour la gestion d'un salarié à plein temps (organisation du travail incluant congés et récupération des heures supplémentaires, emploi du temps en période creuse...) sont indispensables.

Evolution

Compte tenu de la taille de la structure, l'installation par reprise d'une structure déjà existante ou par la création d'une société (GAEC, EARL,...) est le plus souvent successorale.

Le cheptel et l'aménagement du parcellaire sont les investissements prioritaires, tandis que les investissements en matériel et bâtiment peuvent être différés.

Les améliorations ultérieures visent la réduction de la pénibilité du travail (pailleuse, bergerie,...)

Une diminution de la main- d'œuvre peut modifier la proportion entre les deux troupeaux au profit des bovins.

Un agrandissement des surfaces entraine le plus souvent une augmentation de la sole céréalière.

inosys Réseaux d'Elevage

Document édité par l'Institut de l'Elevage - Réf PUBIE : 00 14 601 005 - Mise en page : Katia Brulat (Institut de l'Elevage) - Crédit photo : B. Vignaud (CA 03)